



BONHEUR EN BAS

(sinon malheur en haut)

Journal lyonnais de décryptage de l'actualité politique



EDITO

Vendredi 19 avril, les tours de Total, Société Générale, EDF et les locaux du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire ont été simultanément paralysés par 2030 personnes formées à l'action non-violente. Un blocage massif et inédit qui s'inscrivait dans la semaine internationale de rébellion pour le climat ; l'occasion de s'interroger sur le rôle des gouvernements et des multinationales dans la fabrique de nos habitudes.

Certaines d'entre elles nous paraissent logiques, directes, allant de soi : vivre debout. Le philosophe Hegel écrit au début du XIXème siècle que :

L'habitude est une forme qui embrasse tous les genres et tous les degrés de l'activité de l'esprit ; ce qu'il y a de plus extérieur, la détermination spatiale de l'individu, sa position debout, devient par sa volonté, une habitude, c'est une attitude immédiate, inconsciente qui reste toujours l'affaire de sa volonté persistance.

Dans le but de s'adapter à notre environnement et de rester vivant, nous possédons la volonté à être debout depuis 3,8 millions d'années, nous avons pris l'habitude de nous tenir sur nos pieds.

Cette habitude nous vient de notre adaptation à la nature. Interroger l'habitude de la consommation de la viande, ne serait-ce pas pareil ?

Le problème pourrait se voir ainsi : l'être humain, omnivore, a du goût pour la viande. Sa consommation de protéine animale a permis, au long de notre histoire, le développement de son espèce. Mais le goût pour la viande est-il synonyme d'habitude de consommation industrielle ?

Le FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitations agricoles) et Interbev sont deux gros lobbies de l'industrie de la viande. En 2012, Interbev a dépensé plus de 11 millions d'euros dans la communication. A quoi sert cet argent ? Alors qu'en 2015 une proposition de loi suggère d'instaurer un repas végétarien alternatif dans les cantines, Interbev s'invite dans les écoles avec des décalcomanies pour les élèves tels que « Avec le bœuf c'est la teuf », « Parce que je le veau bien ».

Au-delà des questions de goût, ces groupes de pression visent, avec l'aide et le consentement de l'Etat, à générer en nous des habitudes de consommation en occultant leurs impacts écologiques, sociaux ou sanitaires (l'industrie

carnée pollue autant que tous les transports cumulés, la sous-alimentation dont souffre un milliard d'humains pourrait être réduite si 65% des terres agricoles mondiales n'étaient pas utilisées pour la viande, les antibio dans les élevages créent des souches bactériennes de plus en plus résistantes).

Nous avons des goûts. Nous avons des habitudes. Ces habitudes ne viennent pas toutes de nous-mêmes : certains les créent afin de s'enrichir et sont prêts pour cela à investir des sommes immenses. C'est le cas de la production industrielle de viande pour laquelle les lobbies dépensent beaucoup de manière à invisibiliser la souffrance animale en éloignant l'abattage de la consommation. Combien d'entre-nous chassent courageusement le gibier à Monoprix armés d'une carte de crédit ?

Puisque l'habitude c'est s'habiter soi-même, construisons-nous une vie et un monde propre et respectueux de nous-mêmes, de notre environnement et du vivant en général. Ne pas détruire notre biosphère, est-ce une volonté utopique réservée à quelques extrémistes ? Cela devrait-il être la norme, ou l'exception ?

L'écologie est-elle toujours synonyme de taxe ?

Une proposition de loi portée par des organismes indépendants

Après une campagne (#PasAvecNotreArgent) lancée par le collectif Attac et 315.org en octobre dernier ainsi qu'une pétition visant à alerter la Caisse de Dépôt et Consignation (CDC) sur l'utilisation de l'épargne populaire, les membres de ces organisations ont finalement pris l'initiative de rédiger une proposition de loi soutenue et proposée à l'Assemblée Nationale par des députés du groupe La gauche Démocrate et Républicaine (GDR).

A quoi sert l'argent de notre épargne ?

Avant d'entrer dans le cœur de cette proposition de loi, quelques explications autour de l'épargne s'imposent : environ 60% de l'épargne des ménages déposée dans les livrets dit réglementés (Livret A, Livret Jeune, Livret de développement durable et solidaire) est collectée par la CDC, qui répartit ensuite ces sommes pour les investissements d'Etat. Ici, la proposition de loi s'attache à la part de cette épargne allant à l'investissement dans le secteur de l'énergie. En effet, d'après les organismes, 70% de ces sommes seraient directement prêtées aux activités d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures ou de charbon.

La pétition évoquée plus haut a permis d'alerter

l'opinion publique et a conduit la CDC à promettre son désinvestissement dans le charbon (secteur extrêmement polluant). Cependant, la proposition de loi veut aller plus loin : elle demande à ce que l'argent des français ne serve plus à alimenter des grands groupes pollueurs comme Total (pour ensuite être taxé à la station essence par ces même groupes).

Un texte prometteur... mais évidé

Si l'objectif attendu était une plus grande transparence sur l'utilisation de l'épargne populaire et des mutations dans l'investissement public, les députés de la majorité ne l'ont, semble-t-il, pas entendus de cette manière. Le texte législatif a été favorablement voté le jeudi 7 mars mais il fut tellement vidé de sa substance par amendements successifs que les 26 signataires originels ont refusé de se rendre à la séance. La réaction d'Attac France ne se fit pas attendre : "La majorité bloque toute mesure contraignante et préfère les tout petits pas". En effet, le texte final ne contient que deux propositions non-contraignantes : premièrement, le directeur général de la CDC devra présenter chaque année sa stratégie de désinvestissement concernant des activités incompatibles avec l'Accord de Paris sur le climat (signé en 2015). Deuxièmement, l'Observatoire de l'Epargne

Réglementée (OER) sera en charge de suivre les fonds collectés par la CDC en matière de transition énergétique. Pas de quoi faire trembler le monde de l'énergie fossile ni de quoi permettre une rapide et indispensable transition écologique sans impacter le portefeuille des français.

Une transition écologique et sociale est possible

Peut-on prendre des mesures pour la planète sans taxer les contribuables ? Oui, mais pas en macronie à l'heure où les discussions sont relancées autour de la taxe carbone à l'origine de la crise des Gilets Jaunes; taxe profondément inégalitaire car impactant en priorité les milieux ruraux modestes. Pourtant, le rapport du GIEC (Le Groupe intergouvernemental d'experts sur le changement climatique) est sans appel : nous avons dix ans pour changer notre modèle productiviste avant le point de non retour. Ne pas dépasser 1,5°C de réchauffement d'ici 2030 nécessite des transformations radicales, dans tous les secteurs de la société et dans le monde entier. Leur mise en œuvre doit être immédiate si on ne veut pas imposer aux générations futures le recours à des techniques d'extraction du CO2 atmosphérique risquées.

Réflexions sur... la représentation des travailleuses

En 1869, l'artiste Edgar Degas peint le tableau *Les Repasseuses*. La toile s'insère dans un contexte historique particulier, celui du capitalisme industriel de la fin du XIXème siècle qui pousse les ouvriers à se rendre en ville pour travailler. La pauvreté va alors galopante.

A partir des la révolte des Canuts de 1831 et 1834, la question de la représentation des milieux ouvriers urbains, et particulièrement des femmes, trouve une place particulière dans la peinture.

Au XIXème siècle, le salaire des femmes est la moitié de celui des hommes. Pourtant, elles travaillent plus de 14 heures par jour, et leurs lieux de travail insalubres mêlés à une malnutrition chronique favorisent une mortalité très élevée. Leur espérance de vie plafonne à 40 ans, et les causes des décès sont souvent reliées à des infections pulmonaires favorisées par les conditions de travail.

Les deux repasseuses sont représentées en tenue légère. La température de leurs ateliers avoisine alors les 30 degrés.

Degas donne ici à voir les réalités du peuple laborieux ; encore une fois, c'est ce que nous essayons de faire à Bonheur en bas, et c'est ce que font les Gilets Jaunes de Lyon et d'ailleurs.



Gilets jaunes et animalistes, un combat qui peut rassembler

Témoignage d'E., gilet jaune de la première heure, d'abord engagée dans le militantisme antispéciste.

Je mène depuis longtemps des combats axés sur les problématiques de la destruction de la nature et de l'exploitation animale. Cette dernière est une cause peu mise en lumière, voire minimisée et ridiculisée par les médias et nos politiques ; elle me paraît pourtant cruciale. Car, de notre attitude envers le vivant et des autres espèces qui le composent, dépend aussi notre comportement envers les personnes et à terme, l'avenir de la planète.

Notre économie productiviste amène à une exploitation encore plus outrancière des animaux ainsi que des ressources naturelles : elle oblige à balayer toute compassion. Solidarité, convivialité sont ainsi remplacées par individualisme et consumérisme. Justement, ce sont ces qualités que les gilets jaunes retrouvent et dynamisent en ce moment. Le mouvement est certes parti du thème du pouvoir d'achat à la suite de l'enfumage de Macron qui tendait à faire peser le problème du réchauffement climatique sur le trafic des voitures individuelles. Mais cette tromperie a vite été dénoncée quand on sait que les vrais gros secteurs polluants sont encouragés par notre gouvernement et les autres précédents. C'est l'ouverture débridée à la mondialisation et au libre-échange qui, d'une part, multiplie les transports de marchandises et d'animaux

(avions, cargos et camions) et d'autre part, vise à mettre en concurrence des systèmes sociaux pour tirer salaires et conditions de travail vers le bas.

Rejoindre les gilets jaunes me semblait donc une évidence, car dans ce mouvement, il s'agit aussi d'opposer à ce dictat de la finance et de la culpabilisation des petits, la dénonciation des lobbies qui décident de nos assiettes et mettent notre santé et la planète en miettes. D'ailleurs on peut voir au sein des gilets jaunes nombre de personnes très conscientes de la nécessité de remettre en cause le système économique écocide actuel, avec en parallèle, la dénonciation de cette consommation alimentaire qui dévaste la planète. Si on analyse les causes de la dégradation de l'environnement et du climat, l'industrie des produits animaux arrive en tête sur les émissions de gaz à effet de serre devant le secteur des transports.

Pourtant, il faut rappeler l'échec des associations animalistes et de protection de la nature jusqu'à maintenant, car malgré leur mobilisation active, aucune de leurs propositions n'a été retenue par les parlementaires. Tous les sommets et conférences sur le climat ressemblent fort au Grand Débat mis en place pour calmer les gilets jaunes.

GLOSSAIRE

L'animalisme est un courant de l'éthique qui défend les droits des animaux. Ce courant soutient que les animaux non humains sont des êtres sensibles capables de souffrir, et par là même dignes de considération morale de la part des êtres humains.

L'antispécisme est un courant de pensée philosophique et moral, formalisé dans les années 1970, qui considère que l'espèce à laquelle appartient un animal n'est pas un critère pertinent pour décider de la manière dont on doit le traiter et de la considération morale qu'on doit lui accorder.

L'industrie de la viande en chiffres

Ce secteur est responsable de :

-1/3 des émissions de gaz à effet de serre. L'élevage contribue autant au changement climatique que l'ensemble des voitures, camions, trains et navires du monde réunis.

-80% de la déforestation en Amazonie.

-1/3 de la pollution de l'eau (pesticides, azote phosphore).

-En France, 50 % des antibiotiques vendus le sont pour l'élevage.

-80% de l'espace agricole en France consacré à l'élevage et aux cultures intensives pour le nourrir; 65 % dans le monde.

-55% de l'érosion des sols.

-3 millions d'animaux tués par jour en France.

-Dilapidation des océans pour nourrir avec de la farine animale les animaux enfermés.

Effet de serre selon l'alimentation

Par personne et par an en équivalent kilomètre automobile



Repas sans viande, sans produit laitier

Bio 281 km

Conventionnel 629 km



Repas sans viande, avec produits laitiers

Bio 1978 km

Conventionnel 2427 km



Repas avec viande et produits laitiers

Bio 4377 km

Conventionnel 4758 km



Source : Foodwatch, rapport sur l'effet de serre dans l'agriculture conventionnelle et biologique Visuel www.L214.com

Message de militants Youth for Climate Lyon

Trop souvent, la question de la pêche est peu discutée lorsque l'on parle de conscience animale et de la capacité des animaux à ressentir de la douleur. Ces présupposés sur les poissons conduisent à invisibiliser la question de la souffrance liée à la pêche, alors qu'ils sont des milliers de milliards à être tués chaque année.

Si vous voulez en apprendre davantage sur la vie des poissons, leurs capacités mentales, la manière dont ils vivent leur environnement, découvrir les relations qu'ils nouent les uns aux autres, la manière dont ils se transmettent savoirs et cultures, nous vous conseillons de regarder les vidéos YouTube de la page « cervelle d'oiseau ». Cette chaîne est tenue par Sébastien Moro, vulgarisateur scientifique brillant en éthologie (l'étude des comportements animaux). Il permet une approche simple des questions d'intelligence animale. Il a écrit une bande dessinée « Les Paupières de poissons » !

Make the fonction publique great again ?

« Une transformation profonde de la fonction publique dans le respect de ses valeurs et de ses principes » vante le chapô introducteur du projet de réforme de la fonction publique présenté à la presse le 13 février dernier. Zoom critique sur ce projet présenté le mois prochain à l'assemblée.

S'inspirer du modèle privé

Il promet une fonction publique aux allures de catalogue automobile : lignes épurées et attractives, reluisantes d'efficacité et de souplesse. Certes, le service public dans son état actuel n'est pas parfait mais Olivier Dussopt, secrétaire d'état en charge du projet, aurait-il oublié que l'efficacité de la fonction publique repose justement sur l'investissement de l'Etat pour un service de qualité accessible à tous ? Prétendre chercher son amélioration en le remodelant sur la forme du fonctionnement du privé est une erreur : un Etat n'est pas une entreprise. Cette réforme, qui est davantage un projet de « démolition » que de « transformation », a toutes les chances d'impacter les agents au détriment des contribuables.

Qu'adviendrait-il si, une fois les portes du public enfoncées, des agents non-titulaires et parfois non-formés venaient à accéder à des postes à haute responsabilité ? Qu'adviendrait-il alors en cas de dynamitage du statut de fonctionnaire, de ses droits, de ses instances représentatives ?

C'est ce à quoi il faudrait assister malgré nous si ce projet de réforme était voté au parlement au cours des mois de mai ou juin 2019. Car l'objectif de cette réforme surpasse de loin la suppression de 120 000 de fonctionnaires d'ici 2022. Il s'agit d'implanter le ver dans le fruit, de changer en profondeur la nature des statuts en adoptant les principes managériaux du secteur privé néo-libéral.

Article 2 du projet : un gros risque pour les conditions de travail

L'article 2 du projet de loi propose de fusionner les CT (Comités Techniques) et les CHSCT (Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail), deux types de comités jusqu'alors indépendants. Tandis que les CT évaluent les questions relatives aux effectifs, à l'organisation et au fonctionnement des services, et donc suggèrent d'éventuelles suppressions de postes, les CHSCT œuvrent pour la protection de la santé physique et mentale des agents en travaillant sur l'amélioration des conditions de travail et la prévention des risques par le biais d'enquêtes et de visites des sites.

Jusqu'alors, les CHSCT, indépendantes des CT, étaient consultées pour évaluer les projets d'aménagement, de restructuration susceptibles d'affecter les conditions de travail, de santé et de sécurité des agents. Si la fusion de ces deux instances en une venait à se faire (sous le nom de CSA : Conseil Social d'Administration), il va sans dire que, sous prétexte d'efficacité budgétaire, les agents territoriaux verrait leurs conditions de travail se dégrader.

Réduction des possibilités de mobilité, mise en concurrence des titulaires

Le projet de loi de restructuration de la fonction publique prévoit aussi de réduire drastiquement la consultation des Commissions Administratives Paritaires (CAP) sur des décisions comme

celles relatives à la carrière des agents. Ces commissions ont pourtant une importance capitale : elles permettent de confronter à parts égales les représentants de l'administration et les représentants du personnel sur les questions de promotions, mutations, gestion disciplinaire, congés de formation, mise en disponibilité. Les CAP existent depuis 1982 dans les trois versant de la fonction publique : hospitalière, territoriale et fonction publique de l'état (dont les profs).

L'impact le plus visible de ce projet se situe au niveau des mutations : le rôle de leur examen par les commissaires paritaires est, d'une part, de permettre aux ayant-droits d'obtenir une mutation selon le système de point en vigueur et, d'autre part, d'empêcher la tricherie liée à des systèmes de passe-droit. Sans vérification des CAP, qui pourra assurer le juste traitement des mutations à l'air des pot-de-vin politiques ?

Pire encore, l'article 11 prévoit une rémunération au mérite et souligne l'importance pour chaque agent de montrer son engagement professionnel, engagement évidemment évalué au regard de ses résultats. C'est ici que prend fin l'esprit de groupe au profit d'une course au mérite, autrement appelée concurrence. Diviser pour mieux régner, écraser pour mieux gagner.

Où s'informer sur internet ?

Presse numérique

Le 7 février dernier, Bernard-Henri Lévy a lancé aux français l'idée d'un « mur de la honte qui listerait en temps réel les fake news les plus mondialement dévastatrices.» Tour d'horizon non-exhaustif des contre-pouvoirs médiatiques sur le net que nous lui proposons de consulter.



Chaines Youtube

Le Monde Diplomatique : Mensuel d'analyse de l'actualité internationale et nationale, Le Monde Diplo est un journal indépendant qui propose des articles de qualité.

ACRIMED : Acrimed pour Action CRITique MEDias. Chez Acrimed, la critique des médias est radicale, parce qu'elle s'efforce de prendre ses sujets à leur racine. Acrimed dénonce les conflits d'intérêts et met en lumière les implications économiques des éditocrates qui abondent sur les plateaux télé.

Attac France : Organisme engagé dans des campagnes nationales et internationales pour des propositions concrètes d'alternatives à la pensée unique néolibérale et basées sur la solidarité. Leur blog propose un décryptage de l'actualité aiguise.

DataGueule : une équipe de journalistes utilise les data (informations statistiques) pour mettre en perspective de nombreux sujets écologiques, sociaux, éthiques, etc.

Le Fil d'actu : cette chaîne propose un décryptage politique des décisions du gouvernement;

Le Média : Le Média offre un contenu varié et riche sur tous les sujets actuels.

Thinkerview : Format long diffusant des entretiens sans montage avec des penseurs contemporains d'horizons différents.

Mediapart : Mediapart anime une chaîne sur Youtube. On y trouve des entretiens, des débats, des conférences, des témoignages, etc. Le travail est riche et bien fourni.

Demos Kratos : Chaîne lyonnaise de réflexion sur des thématiques environnementales et alternatives démocratiques.

La charte des Gilets Jaunes proposée par François Boulo

Le porte-parole des gilets jaunes de Rouens, François Boulo, a proposé au vote sur <https://charte.lalignejaune.fr/> une charte pour réunir le mouvement derrière un même texte. Nous vous le proposons ici à la lecture pour ouvrir le débat autour des questions de la nécessité d'une charte et de la nature de son contenu.

PREAMBULE

Face au traitement médiatique qui ne cesse de tenter de discréditer un mouvement populaire soutenu dans sa légitimité par une très large majorité de français, Nous, Gilets Jaunes de France, entendons proclamer nos valeurs et rappeler ce qui nous unit:

-Nous déplorons le dévoiement de nos institutions par des gouvernants qui ont abandonné la poursuite de l'intérêt général au profit de quelques intérêts particuliers privilégiés, pervertissant en toute impunité nos biens communs les plus précieux que sont la République et la Démocratie ;

-Nous proclamons le caractère fondamental de nos libertés publiques, en particulier la liberté de manifester, et dénonçons la dérive autoritaire d'un gouvernement qui, faute d'adhésion majoritaire à son idéologie politique, s'applique à étouffer la contestation populaire par la répression policière et judiciaire.

-Nous affirmons que l'économie doit se soumettre à la décision du politique, libérée des lobbys et avec la participation des citoyens, pour instaurer une répartition des richesses équitable, opérer l'urgente et impérieuse transition écologique, et redonner du sens aux valeurs humaines essentielles : la dignité, le respect, le partage et la solidarité ;

-Nous souhaitons vivre dans un monde plus juste avec tous les êtres humains, quelles que soient leurs histoires personnelles, leurs origines, leurs croyances et leurs différences ;

NOS REVENDICATIONS

-Sur le plan institutionnel : introduire la possibilité d'intervention directe du peuple dans la démocratie via le Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC) en toutes matières.

-Sur le fond : la politique doit servir les intérêts des 99% de la population et non plus seulement des 1% les plus riches. Liste non exhaustive : baisse de la fiscalité pour la classe moyenne et les PME, augmentation des salaires, ré-indexation des retraites et des allocations familiales sur l'inflation, revalorisation des petites retraites et de l'allocation adulte handicapé, dégel du point d'indice des fonctionnaires, suppression de la TVA sur les produits de première nécessité, lutte contre l'évasion et la fraude fiscale, défense de nos services publics essentiels, arrêt des privatisations du patrimoine public, abolition des priviléges des ex-élus, etc...

NOS MOYENS D'ACTION

-Nous entendons mener un rapport de force politique pacifique afin qu'aboutissent nos revendications ;

-Nous affirmons notre volonté de continuer à nous structurer de manière démocratique afin de poursuivre le processus constituant initié au sein du mouvement permettant à terme de rénover nos institutions ;

-Nous refusons catégoriquement de nous présenter aux élections européennes, que ce soit au sein d'une liste « Gilets Jaunes » ou au sein d'un parti ou mouvement politique existant.

Comment se protéger sur internet ?

La protection élémentaire sur internet passe par une équation simple. Il faut cumuler trois éléments qui permettent d'utiliser internet de façon plus sûre :

-**Changer de navigateur** : TOR, navigateur à utiliser à la place de Firefox ou Google Chrome. Il s'appuie sur un réseau décentralisé.

-**Changer d'adresse mail** pour une boîte sécurisée telle que ProtonMail. Ne pas mettre son nom et son prénom en adresse mail.

-**Utiliser un VPN**, réseau privé virtuel. Le VPN proposé sur Proton est gratuit et simple d'utilisation. Il suffit d'aller sur le site ProtonVPN, de créer un compte et de suivre le processus d'installation. Il faut ensuite activer le VPN. De nombreuses aides sont disponibles sur internet, mais l'opération est très aisée et ne prend que quelques minutes.

Ces trois pas dans la sécurisation de votre navigation ne prennent que quelques minutes mais sont de bons réflexes à adopter pour ne pas laisser de traces sur le net telles que votre position géographique, vos données de recherche et autres activités sur votre ordinateur.

Message d'A. pour la jeunesse

Un message d'urgence. Je demande à toute la jeunesse de s'unir aux GJ. Pourquoi ? Ce sont les seuls qui peuvent changer cette société qui depuis plus de 40 ans mène ce pays au désastre.

Etudiez tout ce que vous pouvez avant que votre avenir soit assuré, loin du danger personnel de la vie. Protégez cette planète qui demain ne sera peut-être plus ce qu'elle est aujourd'hui. Je demande enfin qu'ils se prennent en charge sans intermédiaire de l'Etat, qui est mensonger et corrompu depuis fort longtemps. A toute cette jeunesse, je dis courage et persévérance, et la France sera à nouveau, grâce à vous.



Compte-rendu d'un GJ de Lyon-Centre sur les actions récentes

AG du lundi

Débats sur la charte des GJ plébiscité par le rassemblement de Saint Nazaire et début de débat sur la déclaration en préfecture.

Mercredi matin

Les GJ de Lyon Centre sont allés soutenir les éboueurs qui étaient convoqués aux tribunal de grande instance au 67 Rue Servient (risque de licenciement)

Cette action commune a permis d'ouvrir de nombreuses possibilités de convergence avec le syndicat Solidaires ainsi qu'une victoire des revendications des éboueurs !

Jeudi soir

Une douzaine de GJ de Lyon Centre ont mis la rue de la République (interdite pour la journée de samedi à la manifestation) aux couleurs des GJ à l'aide de craies et d'affiches. La rue Édouard Herriot a également été mise aux couleurs du jaune.

Vendredi soir

Ouverture du rond-point de Lyon Centre (Guillotière) réunissant une quarantaine de GJ dans la joie et la bonne humeur. Les passants ont été curieux et se sont intéressés à cette action.

Samedi matin

Tribunal administratif de Lyon : 2 des 3 organisateurs de la manifestation déclarée de l'acte XXII ont été convoqués devant le juge des référés afin de contester la décision d'interdiction de manifester dans l'hypercentre. La réponse a été négative, la défense de la Préfecture en a profité pour intimider Warren, l'un des Organisateurs. Concernant l'amende de 135 euros, qui est illégale, la Préfecture a invoqué une "erreur de plume". Il s'agit pourtant d'une tentative de dissuasion irrecevable.

Samedi aprem

Le rassemblement sans gilet dans le Vieux-Lyon a échoué. Le cortège s'est retrouvé à Bellecour et a refusé de partir sur l'autoroute malgré la pression des forces de l'ordre. Il s'est progressivement délité le long du Rhône, repoussé jusqu'à l'avenue Berthelot.

SONDAGE : DECLARATION ?

Après les bons retours de la manifestation déclarée du 13 avril, et les violences ressenties lors de la dernière manifestation, non déclarée, du 20 avril, une question se pose : devons-nous déclarer systématiquement les prochaines manifestations ?

Un sondage a été publié sur la page facebook Gilets Jaunes Lyon Centre pour réfléchir à la question et confronter les opinions.



CONCERT RAP - DOUBLE DUO

- SQARK & GRISPPAL

- ACS : TEMSIS ET DEMOS

RAP AUX TEXTES
MILITANTS, S'ATTAQUANT
AUX ENJEUX ACTUELS

ACS, GROUPE ENGAGÉ
ORIGINAIRE DE MARSEILLE

SQARK ET GRISPPAL, DE
VIEUX POTES QUI NOUS
PRÉSENTERONT LEUR
NOUVEAU PROJET

ALTERNATIBAR
Maison des alternatives !

L'Alternatibar est la
Maison Des Alternatives
(MDA) d'Alternatiba Rhône

TRIBUNE LIBRE

Un enfumage en bonne et due forme

Le 15 avril 2019, premier lundi de la semaine sainte, la Cathédrale de Notre-Dame de Paris se vit coiffée d'une parure de flamme provenant de la charpente de l'édifice, au niveau de la flèche construite par Viollet-Le-Duc à la moitié du XIXème siècle. Malgré l'instrumentalisation médiatique qui pourrait pousser à dénigrer trop fortement cet évènement et les émotions l'accompagnant, je crois qu'un monument comme Notre-Dame de Paris fait partie de notre imaginaire collectif en tant que français. La cohésion du grand nombre autour de cet événement est inévitable. Nous voyons aujourd'hui que les pierres peuvent encore nous faire frémir : que sommes-nous face à ce bloc d'histoire, dont chaque cicatrice semble indiquer le passage du temps et des Hommes ?

Ce même lundi, le Président devait adresser aux français ses conclusions concernant le grand débat national. La semaine précédant le discours prévu, on a pu constater dans les médias une prise de température du gouvernement autour de plusieurs mesures, mais ces « fuites » ne semblaient pas faire l'unanimité dans l'opinion publique. Macron a utilisé la cohésion nationale évoquée plus haut afin de gagner un temps nécessaire pour lui, et mettant sous le tapis tous les clivages sociaux actuels autour d'un but commun :

reconstruire Notre-Dame.

On a même pu constater avec désespoir que le « président de ce peuple de grands bâtisseurs » avait gagné à la suite de cette opération 3% d'opinion favorable dans les sondages. Je déplore cette minimisation des problèmes et des revendications sociales du pays derrière un projet qui devrait tous nous transcender.

C.

Voter en AG, quelle légitimité ?

Lors de l'AG du 15 avril, nous avons passé beaucoup de temps à débattre houleusement sur le mode de scrutin et la légitimité du vote pour prendre des décisions collectives en AG (sur la question de l'adoption de la charte de Saint-Nazaire notamment). Pour ma part, j'aurais tendance à penser que le vote majoritaire proposé sur le tas, comme c'est souvent le cas en AG, n'est pas une solution souhaitable, mais je n'ai malheureusement pas d'autres idées. J'ai entendu qu'il y avait tous les mercredis une commission organisation, fonctionnement et démocratie interne qui se réunit pour penser ces questions. Est-ce que des personnes ayant réfléchi là-dessus voudraient rapporter leurs conclusions ou propositions sur le sujet en retour de cette tribune ?

M.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE :
UNIQUEMENT DANS LES MAINS
D'UN NOUVEAU LECTEUR

LE TEXTE DU JOUR
Albert Camus, article du *Soir républicain*,
novembre 1939

« Il est difficile aujourd'hui d'évoquer la liberté de la presse sans être taxé d'extravagance, accusé d'être Mata Hari, de se voir convaincre d'être le neveu de Staline.

Pourtant cette liberté parmi d'autres n'est qu'un des visages de la liberté tout court et l'on comprendra notre obstination à la défendre si l'on veut bien admettre qu'il n'y a point d'autre façon de gagner réellement la guerre [...].

Que trouver de plaisant dans ce monde enflammé ? Mais la vertu de l'homme est de se maintenir en face de tout ce qui le nie. Personne ne veut recommencer dans vingt-cinq ans la double expérience de 1914 et de 1939. Il faut donc essayer une méthode encore toute nouvelle qui serait la justice et la générosité. Mais celles-ci ne s'expriment que dans des coeurs déjà libres et dans les esprits encore clairvoyants. Former ces coeurs et ces esprits, les réveiller plutôt, c'est la tâche à la fois modeste et ambitieuse qui revient à l'homme indépendant. Il faut s'y tenir sans voir plus avant. L'histoire tiendra ou ne tiendra pas compte de ces efforts. Mais ils auront été faits. »



QUI SOMMES-NOUS ?

Tim, Deb, Stoph, Jiheu, Mel. Cinq personnes qui trouvent utile un organe de presse libre et indépendant pour s'exprimer à l'intérieur du mouvement des gilets jaunes.

CONTACT

Pour des actions à annoncer, des comptes rendus ou des témoignages à partager, des tribunes à publier, avis, suggestions, réactions, corrections, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : bonheurenbas@protonmail.com ou sur la page facebook du journal : Bonheur en bas.

CE NUMERO VOUS A PLU ?

Faites le savoir en nous écrivant à : bonheurenbas@protonmail.com.

Pour financer le prochain numéro, nous mettons à disposition une caisse de solidarité que vous trouverez en AG tous les lundis à 19h, Bourse du Travail. Vous pouvez aussi faire un don sur la page facebook du journal : Bonheur en bas.